



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

25 avril 2016

Les journaux parus ce jour continuent d'apporter une attention particulière aux actualités politiques et se tournent notamment vers le nouveau gouvernement en place. Outre la rencontre qui se tiendra incessamment entre l'Exécutif et le Parlement, les quotidiens se sont également intéressés aux accusations de malversations imputées aux ministres de l'équipe Mahafaly. Parallèlement, la presse a accordé une couverture ample à la rencontre entre le président du Sénat malgache et la délégation du Comité national de la conférence constitutive et politique du peuple chinois, l'équivalent du Sénat en Chine.

Politique interne

PROGRAMME DU GOUVERNEMENT MAHAFALY : ATTENDU PAR LES DEPUTES

Une première rencontre entre le nouveau gouvernement en place et la Chambre basse se tiendra le 10 mai prochain. A l'ordre du jour, l'équipe de Mahafaly Olivier devra présenter à l'Assemblée nationale son programme de réalisation de la politique générale de l'Etat. En ce sens, le président de l'Assemblée nationale, Jean Max Rakotomamonjy, a dressé une liste de ce qu'il considère comme devant figurer parmi les priorités du gouvernement. Selon lui, le plus urgent est de s'attaquer aux problèmes qui minent le quotidien des Malgaches. Il a ainsi soulevé la question du délestage, qui mériterait une attention particulière de la part de l'Exécutif. En outre, la mise en œuvre du programme de décentralisation, l'accès aux services sociaux de base et la lutte contre l'insécurité, la réalisation des sommets internationaux à Madagascar cette année, la mise en œuvre des réformes fiscales et l'instauration de la bonne gouvernance sont également des chantiers qui attendent le nouveau gouvernement. (Madagascar-Laza p.2 ; Midi Madagasikara p. 3)

REVELATIONS SUR LA NOMINATION DE CERTAINS MINISTRES DU GOUVERNEMENT MAHAFALY

*Le Parlement a proposé une liste de huit candidats ministrables au sein du gouvernement Mahafaly. Deux d'entre eux seulement, à savoir Toto Lydia Raharimalala, actuellement ministre de l'Emploi, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, et Jean Jacques Rabenirina, ministre de la Culture, de la Promotion de l'Artisanat et de la Sauvegarde du Patrimoine, ont été nommés. Les députés, insatisfaits de ce quota, commencent à délier leurs langues pour dénoncer des cas selon lesquels, l'accès à certains postes ministériels aurait été conditionné par le paiement d'un « écolage ». Pour rappel, **Midi Madagasikara** fait référence à un article paru la semaine dernière, dénonçant un ministre qui aurait déboursé une somme de 300 millions d'Ariary pour pouvoir occuper sa place actuelle. Du côté de Tsimbazaza, les parlementaires laissent entendre l'existence d'autres cas similaires. Sans livrer de détail, ils précisent le montant des sommes versées qui varieraient entre 3 à 4 milliards Fmg selon l'importance du ministère. Les contribuables se posent des questions sur les origines de ces sommes colossales, rapporte le quotidien, lequel craint que cette pratique ne renforce la corruption au niveau de l'administration. (p.3)*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



RECONCILIATION NATIONALE : LE FFM SORT UNE LISTE DE 59 PERSONNES A AMNISTIER

La Loi sur l'amnistie prévoit que le Comité pour la réconciliation nationale (FFM) soit dissout après trois années de mission. Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 11 dudit texte, en cas de besoin et après avis conforme des deux Chambres du Parlement, un renouvellement du mandat des membres du FFM est envisageable. Dans l'attente de la décision des instances compétentes, le Comité continue à donner sens à ses attributions. L'organe a sorti une liste de 59 personnes qui devraient être amnistiées. Selon le FFM, ces personnes répondent aux critères définis par la Loi sur l'amnistie et sont concernées par les événements de 2002 et 2009. Les responsables au niveau de ce comité ont, toutefois, précisé que les propositions faites n'ont aucune force exécutoire, dans la limite où la décision finale revient à la Justice malgache. (Les Nouvelles p.3)

Economie et société

AMBASSADES MALGACHES : LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET DEMENT L'EXISTENCE DE DEPENSES NON REGLEMENTAIRES

De retour de la Réunion de printemps de la Banque Mondiale, le ministre des Finances et du Budget, Gervais Rakotoarimanana, a tenu à donner des éclaircissements sur les 34 milliards d'Ariary de transferts non réglementaires vers les ambassades malgaches. Selon les rumeurs, ces dépenses extrabudgétaires auraient été effectuées entre le mois de mars et décembre 2015. Face à ces rumeurs, le ministre a souligné que le terme « transfert aux ambassades » est inapproprié, car il faut faire la différence avec « dépenses imprévues », qui ont effectivement eu lieu et ce, dans le respect strict des procédures. Qui plus est, contrairement au montant exorbitant cité plus haut, les virements effectués sur les comptes des ambassades en 2015 étaient de 816 millions d'Ariary. Ces dépenses ont été prises en charge par le ministère des Finances et du Budget au chapitre des interventions sociales et économiques a-t-il expliqué, avant d'ajouter qu'il s'agit en quelque sorte de reliquat de budget destiné à financer des dépenses transversales. (Midi Madagasikara p.2 ; L'Express de Madagascar p.9)

- *Pour La Gazette de la Grande Ile, l'affaire reste un mystère. Le quotidien soupçonne des cas de malversation. Ainsi, le journal incite le Président de la République à faire appel aux organes de contrôle de l'Etat afin de faire la lumière sur l'affaire. (p.3)*

POURSUITES POUR CORRUPTION : LE BIANCO SUR LA TOUCHE

Le Bureau Indépendant Anti-corruption (BIANCO) n'est plus informé des dossiers qu'il traite une fois qu'elles sont transférées aux instances judiciaires. Pourtant, selon l'accord conclu avec la Justice, cette dernière est tenue d'informer périodiquement le BIANCO sur l'évolution des affaires qu'il transmet. Pour l'heure, les termes de ce pacte ne sont pas appliqués, déplore le directeur général du BIANCO. Et pour cause, les intérêts entre les deux instances s'opposent. En effet, si le BIANCO table sur la nécessité d'une redevabilité envers les citoyens, la Justice elle, insiste sur le secret de l'instruction. Pourtant, dans la plupart des cas, les prévenus gambadent sans être inquiétés, étant donné que les dossiers semblent sans suite, ce qui entretient les suspicions de corruption à l'égard de la Justice, souligne le responsable. Aussi, le silence des instances judiciaires pourrait indiquer qu'aucun verdict n'a encore été rendu. (L'Express de Madagascar p.3)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



- **Les Nouvelles** déplore le silence et l'inertie dont fait preuve le gouvernement face aux nombreux cas de corruption rapportés dans les médias et les réseaux sociaux. De l'avis du quotidien, les responsables étatiques devraient réagir à travers des démentis officiels, afin de couper court aux commentaires et aux rumeurs qui portent atteinte à leur crédibilité (p.2)

MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE : L'AMELIORATION DU DIALOGUE PUBLIC-PRIVE PARMIS LES PRIORITES

Le nouveau ministre de l'Industrie et du Développement du secteur privé, Chabani Nouridine a annoncé que son département comptait parmi ses priorités, le développement des industries locales. Pour ce faire, son équipe est actuellement à pied d'œuvre sur le bouclage de la Loi sur le développement industriel. Selon lui, son équipe œuvrera en vue de la promotion des petites et moyennes industries locales, en misant sur la motivation des jeunes et des femmes entrepreneurs. Par ailleurs, le ministre a souligné l'importance de l'appui aux entreprises régionales dans l'exploitation des matières premières et du savoir-faire locaux dans ce processus. Enfin, Chabani Nouridine a signifié la place que doit occuper l'Etat, qui doit agir en qualité de facilitateur dans les relations entre les ministères et les bailleurs de fonds. (Midi Madagasikara p.5)

MALNUTRITION CHRONIQUE : MADAGASCAR FAIT PARTIE DES PAYS LES PLUS TOUCHES

Selon le dernier rapport de l'Office National de Nutrition (ONN), cinq régions des Hautes Terres centrales (HTC), à savoir Vakinankaratra, Itasy, Alaotra Mangoro, Amoron'i Mania et Analamanga, sont vulnérables à la malnutrition chronique touchant les enfants âgés de moins de cinq ans. En effet, dans l'ensemble de ces localités, le taux de prévalence relatif à la malnutrition chronique est évalué à 61%. Il apparaît donc que, outre le Sud, considéré comme étant le plus affecté, la situation des régions où la production alimentaire est la plus élevée est également inquiétante. Dans l'ensemble, 47% des enfants malgaches en bas-âge sont atteints de ce « mal silencieux », ce qui place la Grande Ile parmi les six pays dans le monde où la malnutrition chronique est encore à son stade le plus élevé, selon l'UNICEF. Face à la gravité de la situation, les questions sur l'éradication définitive de ce fléau se posent. Ainsi, l'ONN, à travers l'Unité programme nationale de nutrition communautaire (UPNNC), coordonne les actions en matière de lutte contre la malnutrition. Les actions de cette unité portent pour le moment sur le traitement de la malnutrition aiguë et la malnutrition modérée dans le Sud de l'Ile. (Midi Madagasikara p.7)

Relations internationales

RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION SINO-MALGACHE

Le numéro un de la Chambre Haute, Honoré Rakotomanana a reçu samedi dernier une délégation du Comité national de la conférence constitutive et politique du peuple chinois (CPPCC) qui a été accompagné par l'Ambassadeur de Chine à Madagascar, Yang Xiaorong. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la réalisation des promesses d'aide à l'Afrique, faites par le Président de la République populaire de Chine. Pour Madagascar, l'aide se traduira par un appui à la réhabilitation et à la construction de routes en vue du Sommet de la Francophonie, a précisé Yunhe Pan, Chef de la délégation du CPPCC. En outre, la Chine

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



accompagnera Madagascar dans l'élaboration de différentes lois ainsi que dans l'organisation de l'Assemblée des Parlementaires francophones. L'ouverture des vols Asie-Madagascar figurera également parmi les champs d'intervention envisagés. (Les Nouvelles p.3 ; Madagascar Laza p.3 ; L'Observateur p.7 ; Tia Tanindrazana p.2)

SOMMET DE LA FRANCOPHONIE : LES PREPARATIFS VONT BON TRAIN

La construction des infrastructures destinées à accueillir le Sommet de la Francophonie se poursuit et demeure au centre des préoccupations des responsables étatiques. Ainsi, le ministre auprès de la Présidence chargé des projets présidentiels et de l'Aménagement du territoire a effectué une descente sur le chantier de construction de la portion de route Ivato-Tsarasaotra. Lors de cette visite, Narison Rafidimanana a précisé que le chronogramme des préparatifs est respecté au vu de l'avancement des travaux. Pour rappel, les travaux effectués sur cet axe sont pris en charge par la société chinoise China Harbour Engineering Company. (Les Nouvelles p.3 ; Madagascar-Laza p.3)

- Le quotidien **Les Nouvelles** voit dans ces perspectives, une matérialisation de la coopération sino-malgache. Le ministre en charge des Projets présidentiels, Narison Rafidimanana, a d'ailleurs souligné, lors de cette visite sur le chantier de Tsarasaotra, l'importance des investissements chinois pour le développement de Madagascar. (p.3)

Un peu d'humour



Les Nouvelles, p.2

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

